

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

N°017

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 30

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JANVIER 2020

L'AN deux mille vingt, le 29 janvier, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 21 janvier 2020, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, MILLA Josiane, KADDOURI Nourredine, ZORGANI Mourad, AISSAOUI Djamilia, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusés : KARROUMI Sofienne, KAMALA Kilani, SANON Guillaume.

Représentés par :

Madame Laurence GRARE

Madame Sandrine LE MOINE

Monsieur Boualem BENKHELOUF

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Madame Danielle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Madame Alice FAGARD

Monsieur Pascal BEAUDET

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Rachid ZAÏRI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Soizig NEDELEC

Direction Générale Adjointe Développement/ Direction Action
Sanitaire Social Habitat Logement/

OBJET : Approbation et participation financière de la Ville d'Aubervilliers - Plan d'aide au rétablissement de l'équilibre de l'OPH d'Aubervilliers 2018 2023

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-1 ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L 431-1 et suivants L 452 et suivants ;

Vu la Délibération du Conseil Municipal en date du 20 novembre 2019 approuvant le principe de l'engagement financier de la Ville d'Aubervilliers pour un montant global d'1 M€ sur 5 ans de 2019 à 2023 ;

Vu le projet de Plan d'aide au rétablissement de l'équilibre de l'OPH d'Aubervilliers 2018/2023 ;

Considérant le constat de la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social sur la persistance de difficultés structurelles et financières au sein de l'OPH d'Aubervilliers ;

Considérant la proposition de la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social de signer un premier protocole transitoire pour un plan d'aide au rétablissement de l'équilibre sur la période 2018/2023, avant le lancement du NPNRU ;

Considérant que cette proposition est conditionnée à l'engagement à court terme d'un processus de rapprochement avec Plaine Commune Habitat conformément à la loi ELAN qui fixe une échéance au 1er janvier 2021 au plus tard ;

Considérant la volonté de l'OPH d'Aubervilliers de réaliser les deux missions qui lui ont été fixées par la Ville d'Aubervilliers, à savoir retisser le lien de confiance avec les locataires et redresser la tendance financière de l'organisme ;

Considérant que la participation financière de la Ville d'Aubervilliers à ce protocole s'élève sur la période 2018/2023 à 1 000 000 d'euros ;

Adoption à l'unanimité par 37 pour, 1 ne prend pas part au vote (Anthony DAGUET)

DELIBERE :

APPROUVE le Plan d'aide au rétablissement de l'équilibre de l'OPH d'Aubervilliers 2018-2023.

AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à le signer ainsi que ses annexes.

Reçue en préfecture le : 05/02/20
Accusé en préfecture :
93-219300019-20200129-Imc115539A-DE-1-1
Publiée le : 05/02/20
Certifiée exécutoire : 05/02/20

La Maire,

Mériem DERKAOUI



